



L'abbaye Saint-Pierre de Beaumont

(Puy-de-Dôme)

**Une communauté de religieuses
bénédictines du Moyen Âge à 1792**

Préface

Après le succès remporté par l'ouvrage Du village à la ville, histoire et patrimoine édité par la ville de Beaumont en 2004, il devenait évident qu'il fallait poursuivre par une publication similaire plus spécifiquement consacrée à l'abbaye bénédictine dont notre commune garde de beaux vestiges.*

Par chance, une grande partie des archives du monastère subsiste. Un étudiant, Fabrice Tourette, a récemment inventorié ce fonds. Il a ainsi pu soutenir en 2004 un mémoire universitaire sur l'histoire du couvent du XII^e au XV^e siècle. La présente brochure permet de rendre accessible au plus grand nombre cette étude scientifique. Fabrice Tourette et Christophe Laurent, auteur de l'ouvrage précédent, se sont livrés avec bonheur au délicat travail de la vulgarisation.

L'histoire de l'abbaye bénédictine de Beaumont demeure méconnue même parmi nos concitoyens. Son appropriation commune conduira à mieux comprendre la nécessité de préserver, de restaurer et de mettre en valeur les richesses du bourg médiéval. Les églises Saint-Pierre et Notre-Dame de la Rivière, le cloître qui devra être réhabilité, le quartier Del Pla dont la reconversion s'engage sont autant de témoignages qui font l'objet de la plus grande attention des élus dans le cadre de l'aménagement de notre cité. Puisse cet ouvrage permettre à chacun de mieux connaître notre histoire et notre patrimoine. Je ne doute pas qu'il sera apprécié et que d'autres publications viendront compléter cette collection dans les années à venir.

François Saint-André,
Maire de Beaumont,
Vice-président
de Clermont Communauté



Chapiteaux remontés,
galerie nord du cloître,
XII^e siècle.

*Ouvrage disponible à l'Hôtel de ville de Beaumont ;
le lecteur de la présente publication se rapportera utilement
aux textes, plans et illustrations de cette première brochure (28 p.).

Introduction

Le cœur de Beaumont fut longtemps un monastère de femmes. Du Moyen Âge à 1790, l'abbaye bénédictine Saint-Pierre de Beaumont domina le village et ses habitants. Exerçant son influence dans tout l'évêché de Clermont, elle fut l'un des établissements monastiques de religieuses les plus importants d'Auvergne. Mais, plus de deux siècles après la fermeture définitive du couvent, le souvenir de son existence peine à survivre.

Pourtant, au centre du bourg ancien de Beaumont s'élèvent toujours deux églises médiévales – Saint-Pierre et Notre-Dame de la Rivière – curieusement proches l'une de l'autre. Au sud du premier édifice se trouvent encore des bâtiments conventuels où subsistent notamment les restes d'un cloître. L'urbanisme du bourg ancien lui-même fut modelé par l'existence de l'abbaye puis par sa disparition. Les indices sont en place, il reste à leur redonner une signification.

Si les origines du monastère beaumontois se perdent dans le haut Moyen Âge, il est possible grâce aux archives de reconstituer la vie de la communauté religieuse entre le début du XII^e siècle et la Révolution française. Très liée à Beaumont – bourg qui la faisait principalement vivre – l'abbaye était à la fois un centre spirituel et le siège d'une puissance économique et politique. Papes, évêques, abbesses, sœurs, rois, comtes, seigneurs, notables et villageois furent les acteurs d'une histoire où la vie quotidienne côtoya et parfois généra les grands événements.

Sommaire

1 ~ L'hypothétique début (665-1165)	page 1
2 ~ Les « beaux jours » de l'abbaye (1165-1350)	page 5
3 ~ Une puissance menacée (1350-1450)	page 10
4 ~ Une domination disputée (1450-1650)	page 14
5 ~ Du renouveau à la fermeture (1650-1792)	page 17
6 ~ Des bâtiments au cœur de l'histoire	page 20

Photographie de couverture :
Beaumont, vue aérienne de l'abbatiale Saint-Pierre et des anciens bâtiments
conventuels à partir du sud, 1997 (phot. Joël Damase) ;
fond de couverture :
le bourg de Beaumont, extrait du plan cadastral de 1831 (Arch. dép. 63).

L'hypothétique début ~ 1 (665-1165)



Au cœur de Beaumont se dressent toujours les anciens bâtiments de l'abbaye ;
ci-dessus, vue du sud-ouest ; ci-dessous, vue aérienne à partir du nord-ouest, 1997.



Phot. Joël Damase

La première mention écrite originale de l'existence de l'abbaye Saint-Pierre de Beaumont se trouve sur un document rédigé en 1165. Avant cette date, l'histoire du monastère se réduit à des conjectures qu'aucun indice archéologique ou architectural antérieur à la seconde moitié du XI^e siècle n'éclaire. En l'état des connaissances, seules des hypothèses parfois contradictoires peuvent être formulées sur l'époque et les circonstances de la naissance du couvent, et sur son site originel d'implantation.

Une tradition discutable

« *Le monastère de Beaumont fut fondé entre 665 et 676, au cours de l'épiscopat de l'évêque clermontois Priest* » : cette affirmation, souvent reprise par des érudits, relève de la pure tradition. Il s'agit d'une extrapolation fondée sur deux récits de la vie de Priest rédigés semble-t-il à la fin du VII^e siècle et au X^e ou au XI^e siècle. Selon ces textes, le prélat aurait créé quatre couvents de religieuses, reconnus sans preuve comme ceux de Chamalières, Royat, Beaumont et peut-être Marsat (vers Riom). En réalité, seule l'abbaye de *Camelaria* (Chamalières) est identifiable, Beaumont n'étant jamais citée.

Une certitude subsiste : le monastère beaumontois paraissait déjà solidement établi au début du XII^e siècle ; sa fondation pourrait donc avoir eu lieu entre le dernier tiers du VII^e siècle et la seconde moitié du XI^e siècle. Mais, puisqu'aucune abbaye féminine ne fut instituée en Auvergne entre le VIII^e siècle et le IX^e siècle, il existe une plus forte probabilité pour une création à l'une ou à l'autre des extrémités de cette période.

Échelle chronologique du I^{er} au XVIII^e siècle.

Antiquité					Haut Moyen Âge					Bas Moyen Âge					Époque moderne			I ^{re} République (1792)
Empire romain					Mérovingiens			Carolingiens		Capétiens (directs)			Capétiens (Valois)		Capétiens (Bourbons)			
I ^{er}	II ^e	III ^e	IV ^e	V ^e	VI ^e	VII ^e	VIII ^e	IX ^e	X ^e	XI ^e	XII ^e	XIII ^e	XIV ^e	XV ^e	XVI ^e	XVII ^e	XVIII ^e	
0	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1000	1100	1200	1300	1400	1500	1600	1700	1800

Quelques indices fragiles

Divers éléments caractéristiques des établissements mérovingiens étaient pourtant l'hypothèse d'une fondation à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e siècle :

- la situation de l'abbaye dans la périphérie immédiate de la cité épiscopale ;
- la présence de deux églises voisines dépendantes du monastère beaumontois, Saint-Pierre et Notre-Dame de la Rivière (rien ne permet toutefois d'affirmer que ces bâtiments sont antérieurs au XI^e siècle ou qu'ils succèdent à des édifices plus anciens) ;
- le fait que le couvent ne relevait d'aucune « abbaye-mère » (trait commun aux monastères créés avant le X^e siècle) ;
- la superficie du territoire de la seigneurie de Beaumont était presque identique à celle des paroisses de Royat et de Chamalières, constituées chacune autour d'un couvent féminin de fondation mérovingienne avérée.

Ainsi créée vers 665, l'abbaye de Beaumont aurait été l'un des premiers monastères féminins d'Auvergne (et plus largement du Sud de la France), et le plus ancien dès le XI^e siècle, les autres établissements de religieuses établis au cours de l'époque mérovingienne dans le diocèse de Clermont ayant alors disparu. Le fort attachement qui se manifesta à son égard jusqu'à la fin du XIV^e siècle pourrait refléter le prestige de sa haute antiquité.

Il est pourtant troublant qu'aucune source ne cite le monastère avant le XII^e siècle. En particulier, une liste des églises et couvents de Clermont et de ses environs immédiats, dressée vers 950 et connue par deux livres du XVII^e siècle, ne le mentionne pas. Cette liste paraît accréditer la thèse d'une création entre la seconde moitié du X^e siècle et la seconde moitié du XI^e siècle, mais rien ne permet cependant de connaître quelles étaient pour son auteur les limites exactes des « environs immédiats » de Clermont, incluant ou non le site de Beaumont.

Les origines du monachisme

Dès les origines de l'Église chrétienne (I^e siècle) – et comme dans d'autres religions – des femmes vouèrent leur vie à la prière, choisissant la virginité et le mariage mystique avec le Christ. Les communautés monacales (femmes et hommes strictement séparés) apparurent en Égypte au début du IV^e siècle. L'abbaye de Ligugé (au sud de Poitiers) fut vers 360 le premier monastère masculin fondé en Gaule, tandis que le premier établissement

de femmes s'installa à la fin du IV^e siècle à Clion (Indre). En Auvergne, d'après la tradition, un monastère féminin fut créé vers 660 à Clermont (Chantoin), puis Priest fonda quatre autres établissements entre 665 et 676. Jusqu'au début du X^e siècle, le Sud de la France compta une trentaine de fondations d'abbayes féminines alors que le Nord en connut plus d'une centaine. Longtemps, le diocèse de Clermont fut de tous les diocèses du Sud de la France celui qui rassemblait le plus grand

Les fondateurs et les raisons d'une fondation

Quelle que fût la date de fondation, l'évêque de Clermont joua un rôle important dans l'évènement, mais le titre de fondateur et patron du monastère demeura longtemps attribué au comte d'Auvergne. Après la partition du comté au XII^e siècle, la branche des Dauphins d'Auvergne assumait ce patronage et la suzeraineté tout en rendant hommage à l'évêque pour ce fief. Si l'hypothèse de 665-676 devait être retenue, l'identité du fondateur – l'évêque Priest ou le comte Genès – ne pourrait être établie avec certitude, les autres datations offrant sur ce sujet de multiples possibilités.

La création d'un monastère ne relevait pas que du domaine du spirituel : les aspects économiques, sociaux et politiques ne comptaient pas moins. Le nouvel établissement se voyait doté par son ou ses fondateurs d'une partie de ses moyens de subsistance, notamment par l'octroi de possessions foncières. Les premiers documents écrits du XII^e siècle montrent que l'abbaye de Beaumont était déjà à cette époque un grand propriétaire terrien. Lors de sa fondation, il est probable que l'une des raisons du choix de son site d'implantation fut qu'il offrait des espaces libres ou aliénables d'une superficie importante. Les multiples enjeux de ce choix ne peuvent faire l'objet que de postulats, et notamment celui d'une volonté de structuration par le pouvoir local des environs de Clermont. Au Moyen Âge, les monastères servirent souvent d'instrument d'appropriation spirituelle et temporelle du territoire. La région clermontoise connut sans doute ce phénomène : la cité s'étant repliée sur le sommet de sa butte à la fin de la période gallo-romaine, il fallut ensuite réinvestir les alentours par des « pôles institutionnels ». Cet argument s'adapterait bien à l'hypothèse d'une fondation entre 665 et 676. L'évêque Priest aurait ainsi conçu un « balisage sacré » en implantant autour de Clermont trois abbayes féminines, Chamalières à l'ouest, Royat au sud-ouest, Beaumont au sud. Ces nouveaux jalons se seraient ajoutés aux monastères de Cournon, Saint-Alyre et Chantoin (actuel emplacement des Carmes-Déchaux à Clermont).

nombre d'abbayes féminines. Au XII^e siècle, des milliers de monastères des deux sexes peuplaient les campagnes d'Occident. Ils marquèrent les paysages, la société, les mentalités. Grands propriétaires fonciers et véritables seigneuries, ils étaient chacun à leur niveau des centres spirituels, intellectuels, mais aussi économiques et politiques. Toutefois, les couvents de femmes demeurèrent toujours moins nombreux, moins riches et moins puissants que les monastères masculins.

Le lieu d'origine

Le site beaumontois offrait des terroirs assez diversifiés : au nord plusieurs collines dominant un plateau en pente plus ou moins prononcée, au centre une longue éminence au versant méridional abrupt, enfin au sud une vallée arrosée par une rivière. Lors de l'installation de l'abbaye, ces espaces étaient-ils régulièrement habités ? Récemment, des fouilles archéologiques menées dans la vallée de l'Artière ont mis au jour les vestiges d'une grande villa et de divers autres bâtiments gallo-romains. Ces édifices, abandonnés au plus tard vers l'an 425, firent l'objet au cours du haut Moyen Âge de récupération de matériaux. Sporadiquement réoccupées du VII^e au XI^e siècle, leurs ruines servirent aussi quelquefois de lieu d'inhumation, indices d'une activité humaine au moins ponctuelle. Rien ne permet néanmoins de relier ces éléments à l'histoire de l'abbaye.

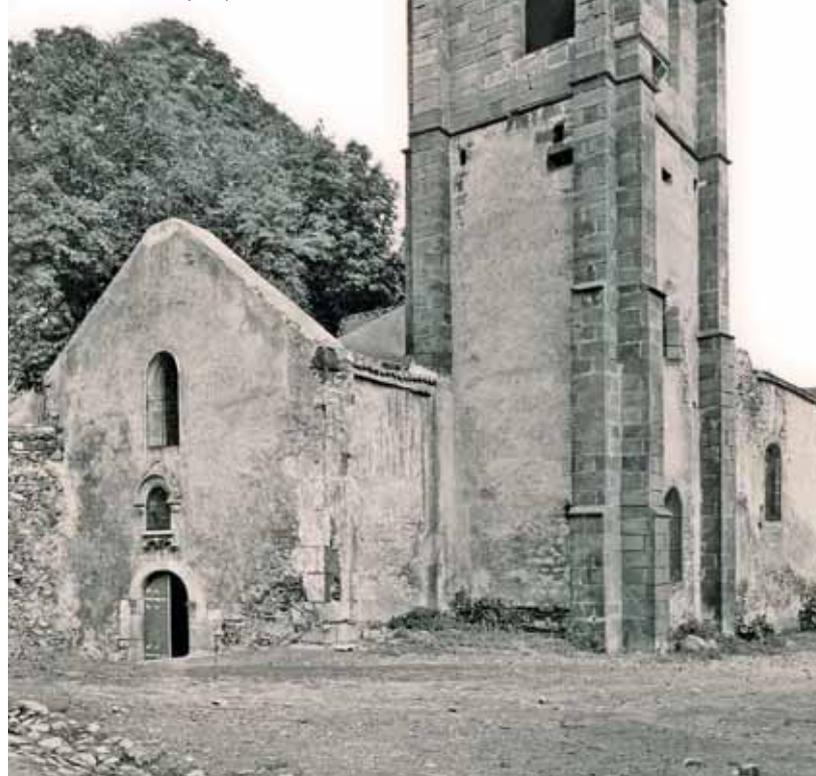
Le lieu exact de l'implantation originelle du couvent demeure inconnu. Au moins deux cas de figure peuvent être favorisés : le site actuel (à côté de l'église Saint-Pierre placée sur une petite butte) et en contrebas un emplacement dans la vallée matérialisé par l'église Notre-Dame de la Rivière. Une lettre de 1702 cite un « *petit mémoire* » aujourd'hui disparu où il était écrit que les religieuses de Beaumont « *furent transférées d'une autre église qui n'est pas nommée dans celle de Saint-Pierre, par l'autorité du pape Calixte II, l'an 1123* ». Ce bâtiment non nommé était-il Notre-Dame de la Rivière ? Les sœurs quittèrent-elles alors leur église d'origine pour investir l'abbatiale Saint-Pierre récemment bâtie, ou regagnèrent-elles cet édifice après

sa reconstruction ? Une localisation dans la vallée, plus typique des fondations mérovingiennes, pourrait être un nouvel indice en faveur d'une création au VII^e siècle. Mais l'eau jouant un rôle important dans la vie monacale, les abbayes étaient fréquemment situées près d'une rivière ou d'une source. Toutefois, admettre que Notre-Dame de la Rivière fut la première église abbatiale – délaissée vers la fin du XI^e siècle – permettrait d'expliquer la position particulière qu'elle occupait encore 200 ans plus tard par rapport à l'église Saint-Pierre.

Il est toutefois certain qu'au XII^e siècle, l'abbatiale Saint-Pierre était déjà le sanctuaire principal. Au moins dès les XII^e et XIII^e siècles, les bâtiments conventuels s'élevèrent au sud de cette église. Le site en hauteur plus favorable à la défense était désormais clairement privilégié, ce qui ne contredit pas l'idée que l'abbaye se trouva peut-être dès l'origine sur cet emplacement.

Le nom même de Beaumont (dans ses formes anciennes *Bellus mons*, *Bellimontis*, *Belmons*, etc.) ne renvoie-t-il pas à un joli mamelon que l'on pouvait voir ?

L'église Notre-Dame de la Rivière
vue du sud-ouest (vers 1920, phot. DR).

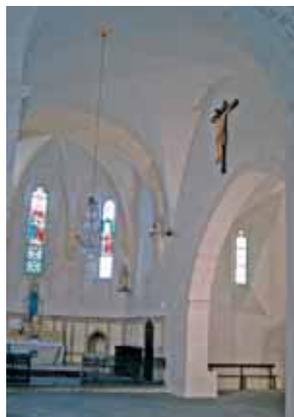


L'église Notre-Dame de la Rivière, XI^e-XVIII^e siècle : jusqu'à la fin du Moyen Âge, cette église et son curé occupèrent une place de premier plan dans le village et par rapport à l'abbaye.

L'église Notre-Dame de la Rivière
vue du sud-est ;



vue de l'intérieur.



La règle bénédictine

Les noms et adjectifs « bénédictin » ou « bénédictine » dérivent de *Benedictus*, forme latine du nom de Benoît de Nursie. Fondateur et abbé du monastère italien du Mont-Cassin, Benoît de Nursie (vers 490 - vers 560) codifia la vie monastique par des prescriptions spirituelles et institutionnelles qui inspirent encore aujourd'hui des ordres religieux. Cette règle se diffusa peu à peu en Occident à partir du VII^e siècle et fut la seule en usage du IX^e au XII^e siècle. Elle cherchait à structurer les communautés et à leur procurer une autonomie quasi autarcique. Son pragmatisme et sa modération expliquèrent son succès. Les moines, qui ne pouvaient rien posséder en propre, devaient vivre collectivement dans un monastère sous l'autorité d'un abbé élu à vie. Des moines officiers secondaient l'abbé pour des tâches diverses (prieur, sacristain, cellérier, portier...). La vie des religieux se partageait principalement entre la lecture et la méditation de la Bible, la prière et le travail manuel (qui occupait une place centrale dans cette règle). En revanche, les religieuses ne purent exercer certaines activités (en particulier l'agriculture), ce qui les rendait beaucoup plus dépendantes du monde extérieur que leurs homologues masculins. L'obligation de clôture, de tout temps recommandée mais canoniquement imposée et rendue universelle seulement en 1298, leur fut appliquée avec plus de rigueur.



Le cloître des bénédictines de Saint-André de Lavaudieu (Haute-Loire, XII^e-XVI^e siècle).

Cœur de l'architecture monastique, le cloître était un lieu de lecture, de prière et de méditation, mais également un espace de circulation unissant les bâtiments conventuels. Le nom « cloître », provenant du latin claustrum-claustra (serrure, barrière, puis par extension, enceinte) découle lui-même de claudere (clorre), duquel provient également le terme « clôture », rappel qu'en théorie les religieuses ne pouvaient pas sortir de l'enceinte claustrale (clôture active) et que les laïcs ne pénétraient pas dans cette enceinte (clôture passive).

Comtes d'Auvergne et Dauphiné d'Auvergne

L'Auvergne demeura sous la tutelle des souverains francs d'Austrasie jusqu'au début du VIII^e siècle, puis passa sous la domination des ducs autonomes d'Aquitaine. Ceux-ci portaient le titre de comte d'Auvergne et se faisaient représenter par des vicomtes. Vers 980, un vicomte de Clermont s'arrogea le titre de comte d'Auvergne. Vers 1155, une scission divisa la famille comtale en deux branches, celle des comtes d'Auvergne et celle des comtes de Clermont, appelée plus tard Dauphins d'Auvergne et à l'origine du Dauphiné d'Auvergne. Le partage des possessions se fit aux dépens des Dauphins qui étaient pourtant la branche aînée. L'aire d'influence des Comtes d'Auvergne s'étendit principalement sur la rive droite de l'Allier, tandis que celle plus réduite des Dauphins se concentra sur la rive gauche en incluant notamment le fief de Beaumont.

La fontaine Saint-Benoît construite en 1672. Plusieurs fois déplacée et modifiée (ici Place nationale, vers 1920), cette fontaine aujourd'hui démembrée fut la première à alimenter en eau potable le haut du village de Beaumont. Les religieuses entretenirent toujours un porteur d'eau pour subvenir aux importants besoins de l'abbaye (phot. DR).

Statue de saint Pierre (fin du XVI^e siècle). Saint Pierre était le titulaire de l'abbaye de Beaumont qui se trouvait ainsi placée sous sa protection et qui lui appartenait matériellement.



Statue de sainte Radegonde (XVIII^e siècle). Sainte Radegonde était la patronne de l'abbaye et par conséquent la protectrice du monastère et de ses religieuses.



Les « beaux jours » de l'abbaye ~ 2 (1165-1350)



L'église Saint-Pierre vue du nord-ouest (vers 1920, phot. DR) ;
ci-dessous la nef et le chœur.

*L'église Saint-Pierre,
à la fois abbatiale
et paroissiale, comportait
deux secteurs distincts
séparés par une barrière :
le chœur et le transept
réservés aux religieuses,
la nef accessible aux
paroissiens.*



Arcature triple de la façade
méridionale de la nef.



Dès la fin de la seconde moitié du XI^e siècle, l'abbaye de Beaumont est une institution puissante. La construction de l'abbatiale Saint-Pierre (sans doute de 1060 à 1090 environ) témoigne d'une forte capacité de financement, même si ces ressources supposées furent peut-être complétées par un ou plusieurs riches donateurs. Le 20 juin 1165, le pape Alexandre III, de passage dans le diocèse, confirma l'ensemble des possessions de l'abbaye et la plaça sous la protection privilégiée du Saint-Siège, ce qui retirait à l'évêque de Clermont le pouvoir de juridiction directe qu'il possédait jusque-là sur l'établissement. Vers 1205-1215, la communauté comptait 22 sœurs professes, effectif qui reflétait l'aisance acquise. Cet essor spirituel, matériel et politique atteignit son apogée de 1250 à 1350, période la plus prospère de l'histoire connue du monastère.

Les atouts d'une situation

En recevant la charge de diriger l'abbaye Saint-Pierre, chaque abbesse devenait par la même occasion Dame – c'est-à-dire seigneur – de Beaumont, mais aussi de Laschamps et en partie de Coheix. Les limites du territoire beaumontois sur lequel s'exerçait son autorité, connues grâce à plusieurs documents datés de 1270, 1316, 1356 et 1443, correspondaient globalement à celles de l'actuelle commune (superficie d'environ 400 hectares). Des bornes matérialisaient les frontières avec les juridictions voisines d'Aubière, de Montrognon, de Ceyrat et de Clermont. Deux paroisses se partageaient le territoire, au nord celle dépendante de l'église Saint-Pierre, au sud celle liée à l'église Notre-Dame de la Rivière. Le nombre de paroissiens peut être estimé à 1 500 âmes vers la fin du XIII^e siècle. La plupart des habitations beaumontaises étaient alors déjà regroupées à proximité des deux sanctuaires, mais des foyers restèrent longtemps dispersés dans la campagne. Le quartier du *Puy* (la partie haute du village) fut fortifié vers 1200-1240. Cette enceinte possédait trois issues, au nord la porte *Réale*, à l'ouest la porte *Basse*, au sud celle du *Terrail* ouvrant sur le quartier de *La Ribeyre* (partie basse du bourg, près de Notre-Dame de la Rivière).

Les bâtiments conventuels s'étendaient au sud de l'abbatiale Saint-Pierre et constituaient l'angle sud-est des remparts. Une basse-cour précédait à l'ouest la porte principale du monastère.

L'abbaye profita pleinement du voisinage de Clermont et de Montferrand. Si sa position n'en faisait pas un lieu de passage, elle se trouvait néanmoins à proximité de la voie *Clarmonôteze* (et de son embranchement la voie *Ferrandèze*), axe commercial important reliant Clermont à Besse. En dehors de cette route, la présence des deux villes – et en particulier la cité épiscopale – procurait des avantages que n'aurait pas offerts une implantation dans une zone isolée. L'abbaye pouvait procéder à de nombreux échanges économiques, tel l'achat auprès de marchands, d'épiciers et d'apothicaires des produits qui lui faisaient défaut. La proximité des cadres administratifs et judiciaires (grands féodaux, cours de justice, sans oublier les notaires) facilitait les recours. Les deux cités étaient aussi des foyers de riches bienfaiteurs, tant pour des donations que pour l'appui d'un réseau de relations. En dehors des périodes de grands conflits, elles assuraient une relative sécurité. Enfin, à partir du XII^e siècle et pour longtemps, l'abbaye Saint-Pierre fut le seul couvent de religieuses de la région clermontoise (à l'exception du cas particulier de celui des Clarisses implanté à Clermont dès 1280), devenant ainsi l'établissement féminin attiré de la capitale auvergnate.

Les richesses temporelles

Hormis les dons, la richesse de l'abbaye se fondait pour l'essentiel sur l'agriculture et provenait de l'exploitation des paysans actifs sur ses multiples possessions. Le terroir beaumontois permettait de cultiver à part presque égale les céréales et la vigne. Le village de Laschamps était davantage spécialisé dans la fourniture du bois et l'élevage. Les habitants de ces deux seigneuries – bien qu'étant des hommes libres – restaient totalement soumis au monastère pour tous les aspects de leur existence. À l'exception quelquefois d'un ou de plusieurs jardins, ils ne possédaient aucune propriété cultivable. Ils « accensaient » (une forme de location) les terres de l'abbaye et lui versaient une part de la récolte. La plupart des habitations appartenaient à l'abbaye qui les accensait également. Les activités de meunier, de boulanger, etc., fonctionnaient selon le même principe de bien possédé par le monastère et mis en valeur par un exploitant contre le règlement d'une redevance. En outre, de nombreux droits seigneuriaux s'appliquaient, par exemple au commerce du vin ou à la possession de troupeaux, mais aussi à des actes de la vie quotidienne. Les versements s'effectuaient parfois en numéraire, plus souvent en nature, principalement des céréales ou sous des aspects plus inattendus telles ces « *portions de poule* » mentionnées aux XIV^e et XV^e siècles. Les fêtes de Saint-Julien (anciennement le 28 août) et de Saint-Michel (29 septembre) étaient deux dates importantes pour les paiements. Ce système complexe de redevances et d'impôts procurait à l'abbaye ses moyens de subsistance. Elle dépendait donc étroitement des villageois qui exerçaient les multiples métiers indispensables au bon déroulement de la vie quotidienne des moniales.

L'abbesse avait la charge d'assurer l'ordre public (par l'intermédiaire de sergents). Elle détenait les droits de haute, moyenne et basse justice et devait donc juger tous les crimes et délits commis sur les territoires qu'elle dominait. Elle pouvait prononcer des peines allant jusqu'à l'exécution capitale (pas de cas connu) ou au bannissement (synonyme d'une rupture sociale lourde de conséquences). Les condamnations à des amendes étaient pourtant les plus fréquentes car elles rapportaient des recettes bienvenues. Toutefois, il existait la possibilité de faire appel de ses sentences devant des cours de justice supérieures (cour officielle de Clermont puis de plus en plus souvent la Chancellerie royale de Montferrand). Malgré la quasi-omnipotence de l'abbesse – et à une époque où la religion empreignait profondément la société – l'attachement des Beaumontois à « leur » monastère était réel ; certains allaient même jusqu'à se donner corps et biens à lui en signe d'affection et pour le « *remède de leur âme* ».

Du début du XII^e siècle à 1792, trente-deux ou trente-trois abbesses dirigèrent successivement le monastère de Beaumont. Au moins six pierres tombales d'abbesses sont visibles dans l'église Saint-Pierre.

Pierre tombale de Béatrice Arneuf, supérieure du monastère de Beaumont de 1270 à 1287 environ, dans le chœur de l'abbatiale. On peut lire sur la dalle :
† HIC IACET DOMINA BEATRIX ARNEVA ABBATISSA BELLIMONTIS CUI A[N]I[M]A REQUJIESCAT IN PACE IN CRISTO AMEN († ci gît dame Béatrice Arneuf, abbesse de Beaumont, dont l'âme repose en paix dans le Christ, Amen).

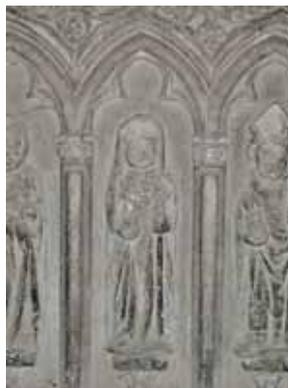


L'expansion et le pouvoir

L'ère de prospérité de l'abbaye de Beaumont se manifesta par la possession de droits seigneuriaux et de biens dans tout le diocèse de Clermont. Deux concentrations se détachaient : la plaine de la Limagne et les larges environs de Beaumont. Grand propriétaire terrien, le monastère détenait cinq prieurés ruraux, Laschamps, Lioux-les-Monges (Creuse), Dreuil (La Roche-Noire), Malintrat et Laschamp-près-Cormède. Un prieuré à Clermont (occupé jusqu'au XIV^e siècle) avait la charge d'un important grenier à céréales destinées au marché de la ville. Enfin, le couvent possédait une vingtaine de cures. Par une politique de remembrement et d'acquisitions menée dans sa phase la plus active de 1300 à 1350, l'abbaye réussit à évincer du territoire beaumontois les autres grands propriétaires (sires d'Aubière et de Beaufort, chapitres de la cathédrale de Clermont ou de l'église de Chamalières...).

Le développement du monastère au cours du XIII^e siècle est bien reflété par l'extension de l'aire de recrutement des religieuses et par l'élévation de leur rang aristocratique. Aux filles issues de la petite noblesse de la région clermontoise se substituèrent des moniales recrutées dans des lignages d'un poids social de plus en plus important et d'une origine géographique plus éloignée. Ainsi, aux abbesses Béatrice et Marguerite Arneuf, représentantes d'une famille noble mais à l'influence limitée, succéda l'abbesse Marguerite de Chabannes, fille d'une lignée prestigieuse du Limousin.

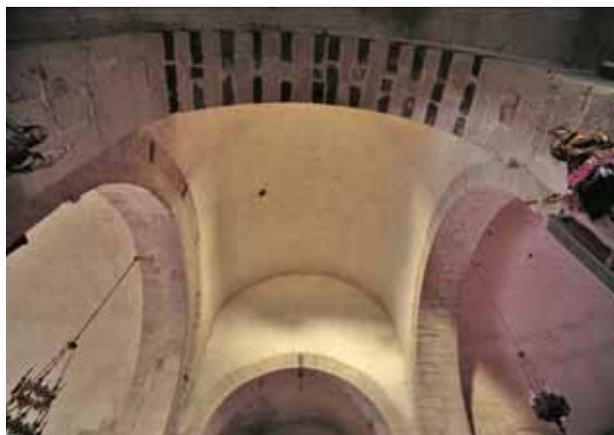
Le long et brillant abbatiat d'Ayceline (de 1294 à 1335) marqua un tournant dans l'histoire du monastère. Elle géra avec ambition l'établissement et elle sut tirer parti de l'appui de sa famille, les Ayceles de Montaigut. Ce lignage auvergnat, proche du Saint-Siège et du pouvoir royal, devint très influent au début du XIV^e siècle. Les Ayceles remplacèrent de fait leurs rivaux les Dauphins d'Auvergne, seigneurs naturels du monastère. L'abbesse Ayceles renforça durablement la position du couvent dans la région. Elle attira les membres des plus grands clans aristocratiques du diocèse, élargissant le cercle de ses donateurs et de sa clientèle. Elle put s'opposer avec succès aux puissants seigneurs des environs et gagner toujours plus d'autonomie en se rapprochant du pouvoir royal. L'empreinte des Ayceles se perpétua puisque jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (bien après l'extinction du nom par défaut d'héritier mâle), la plupart des abbesses furent apparentées à cette famille.



Représentation d'une abbesse sculptée sur le tombeau de l'archevêque, chancelier de France et gardien du sceau royal Gilles Ayceles, frère de l'abbesse Ayceles (enfeu du XIV^e siècle dans la collégiale Saint-Cerneuf de Billom).



L'église de Laschamps (XII^e-XIX^e siècle), possession de l'abbaye de Beaumont, vue du sud-ouest. À l'exemple de l'abbatiale Saint-Pierre de Beaumont, la croisée du transept de cet édifice est couverte d'une atypique voûte en berceau orientée nord-sud (ci-dessous).



Les archives

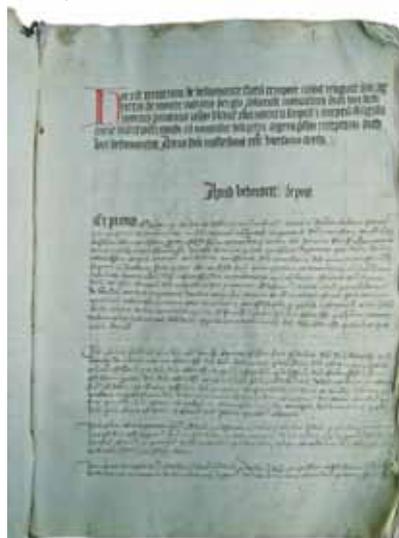
L'étude de l'histoire du monastère de Beaumont à partir du début du XIII^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle dispose de nombreux documents. Le fonds préservé par les Archives départementales du Puy-de-Dôme contient 850 actes sur parchemin, plus de 250 registres manuscrits et près de 15 000 feuillets sur papier. Parmi ces pièces se trouvent des sceaux remarquables, une charte de 7 mètres de long, de rares registres sur papier de la fin du XIII^e siècle. Plusieurs types de documents se distinguent : des donations et des fondations pieuses, des reconnaissances de fiefs et de cens, des procès, des registres de justice, des terriers et des lièves, etc. Le fonds de l'abbaye de Beaumont est le plus important de ceux des établissements auvergnats de religieuses. En France, l'étude du monachisme féminin reste peu développée, les couvents du Centre et du Sud du pays étant spécialement méconnus. L'un des intérêts de l'abbaye beaumontoise est d'offrir l'exemple d'un monastère de taille raisonnable, donc plus proche de la réalité moyenne des congrégations comparables.



Pièce d'archives de 1217 (Arch. dép. 63) par laquelle Dauphin, comte de Clermont, rend à l'abbaye des vignes situées à l'est du monastère, au pied du chevet de l'église abbatiale (terroir nommé *Las Veyrias*).

Les « terriers » étaient des registres donnant la liste des parcelles « accensées », leur situation (au moyen des « confronts », c'est-à-dire les parcelles voisines et les points de repères qui permettaient de les situer), le nom de leur exploitant (le « tenancier » qui tenait une « tenure »), le montant et la nature de la redevance à payer (le « cens »). Les « lièves » (autres registres) résumaient les terriers.

La couverture en cuir et la première page du terrier de Beaumont exécuté en 1426, qui commence par la levée des terres de « *Belmont le Puy* » (Arch. dép. 63).



Les reliques de l'abbaye

La sacristie de l'abbaye recelait de nombreuses et prestigieuses reliques qui matérialisaient pour les croyants la présence sacrée et l'intercession auprès de Dieu. Leur possession était une source de prestige et de renommée. Les reliques de l'abbaye de Beaumont ont disparu, mais les archives en gardent la mémoire : des cheveux de la Vierge, une dent de saint Pierre, deux morceaux de la croix du Christ, les os de nombreux saintes et saints, etc. De somptueux reliquaires ouvragés les contenaient, certains en forme de croix, de chapelle, de tête recouverte de lames d'argent et portée par des anges.

Dalle funéraire du chevalier Renaud de Mezel, seigneur de Mezel et Dallet, qui se fit ensevelir dans l'enceinte du monastère entre la fin du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle. Au XIII^e siècle, l'abbaye de Beaumont fut choisie par un nombre croissant de nobles auvergnats comme lieu de sépulture, indice du rayonnement de plus en plus important de l'établissement auprès des élites de la région à cette époque.



Les religieuses

La communauté religieuse comportait des sœurs professes (celles qui avaient fait profession de foi), des sœurs converses (d'un rang inférieur et qui ne prononçaient pas les vœux monastiques) et des sœurs novices (en période de probation). L'entrée au monastère d'une fille résultait le plus souvent de la volonté des parents et de la famille ; plus rarement, des femmes prenaient le voile à la suite d'accidents de la vie (veuvage, etc.). Les vocations réelles étaient rares, mais l'on percevait l'obéissance à sa parentèle comme normale. Lors de l'entrée au monastère d'une fille, sa famille donnait une dot et allouait souvent une pension. La dot, bien moins élevée que celle concédée pour un mariage, impliquait également le renoncement à l'héritage familial.

Au monastère de Beaumont, pour la période du XIII^e au XV^e siècle, l'âge d'entrée moyen des filles est estimé à 11 ou 12 ans. Instruites par une religieuse plus âgée, les novices reconnues dignes et qui persistaient dans leur « choix » étaient autorisées à prononcer les vœux monastiques entre 16 et 18 ans. L'évêque procédait à la consécration lors d'une cérémonie (la *velatio*), véritable union à Dieu symbolisée notamment par l'imposition du voile. L'espérance de vie

des religieuses beaumontaises était de 45 à 50 ans en moyenne (âge déjà respectable pour l'époque), quelques-unes atteignirent plus de 80 années.

Les effectifs de la congrégation, la condition sociale des recrues et leur origine géographique plus ou moins lointaine sont un bon indice de l'état matériel de l'abbaye. La période la plus faste paraît correspondre à l'abbatit d'Ayceline, avec environ 60 religieuses (prieurés compris) dont une quinzaine de sœurs converses. Le nombre moyen fut de 20 à 22 religieuses professes (faisant du monastère beaumontais l'une des plus importantes communautés féminines de la région), mais au cours des crises des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles le couvent en compta seulement de 10 à 16.

Sur l'ensemble des religieuses recensées entre 1220 et 1450, près de la moitié étaient originaires de Clermont et de ses alentours, les autres venaient de toute l'Auvergne. D'origine trop modeste, les Beaumontaises ne purent intégrer la communauté.

La plupart des moniales appartenaient en effet à l'aristocratie, les abbesses étant toujours nobles. En réaction à l'augmentation de la part de la bourgeoisie dans le recrutement à la fin du XIV^e siècle, la noblesse de naissance devint la règle du XV^e au XVII^e siècle.

Après 1650, quelques roturières entrèrent à nouveau au couvent, mais sans remettre en cause la domination du « sang bleu ».



Visage d'une religieuse (XIV^e siècle) sculpté sur le culot de la retombée d'un arc de l'église Notre-Dame de la Rivière.

Colonnes, chapiteaux (certains remontés) et porte murée dans la galerie nord du cloître, XII^e siècle.



3 ~ Une puissance menacée (1350-1450)

L'importance même de l'établissement devint bientôt un handicap. La pléthore de religieuses, d'officiers et de servantes obligeait à mobiliser pour son entretien des revenus considérables. Dès le début du XIV^e siècle, de mauvaises récoltes accusèrent la fragilité de la situation. En 1347, pour aider le monastère à assumer ses charges, une décision pontificale lui rattacha l'église de Chalignac (Cantal) avec tous ses droits et revenus. La guerre de Cent ans (1337-1453) accentua les difficultés et les antagonismes sociaux s'exacerbèrent. Une crise générale bouleversa l'économie, la hiérarchie et les mentalités de la société féodale.

Les malheurs du temps

D'abord épargnée par le conflit, l'Auvergne subit en 1356 les premiers raids des troupes de la couronne d'Angleterre. Il s'ensuivit une longue période d'insécurité chronique que n'interrompit aucune des trêves fréquemment négociées. Aux ravages des armées régulières succédaient ceux des compagnies de « routiers » démobilisés. Des bandes armées s'emparèrent de nombreuses places fortes auvergnates, tels en 1381 le château d'Opme et en 1382 celui de La Roche-d'Onnezat, respectivement à 5 et 7 km au sud et sud-est de Beaumont. En Auvergne, la guerre fut particulièrement dure entre 1360 et 1390, mais des « routiers » écumèrent encore les environs de Clermont entre 1415 et 1420. Des pillards campèrent même plusieurs mois aux portes de Beaumont en 1439 et 1440.

Apparue dès 1348, la peste connut dans la région plusieurs phases aiguës, notamment en 1380-1381 et 1418-1426. La conjonction de l'épidémie et des guerres fut terrible : l'Occident perdit de 50 à 65 % de sa population. Les habitants de Beaumont moururent en grand nombre (près de 1 sur 10 en 1380-1381 et 2 sur 10 entre 1418 et 1426) ; il ne restait en 1426 qu'environ 700 villageois. Seul le retour progressif à la paix à partir de 1440 et le recul de la maladie permirent une lente embellie (avec près de 1 000 personnes en 1450).

La porte du *Terrail*,
reconstruite au milieu
du XIV^e siècle.

L'église Saint-Martin de Chalignac
(Cantal, XII^e-XIV^e siècle),
possession de l'abbaye
beaumontoise.



L'abbaye en crise

Les bases de la subsistance du monastère furent sapées. À la chute démographique répondit un recul des surfaces cultivées. Les friches devinrent envahissantes et la production agricole s'effondra. Les tenanciers des terres de l'abbaye s'appauvrirent et ne purent faire face aux charges fixes qui pesaient sur eux : ils renoncèrent donc à exploiter les champs (abandons appelés « *gulfines* »). Le très élaboré système de financement de l'abbaye se grippa, comme en témoigne l'arrêt presque total des achats de terres et de droits au cours de la période. En outre, les possessions du monastère dans tout le diocèse subirent des mises à sac. Les églises de Laschamps et de Dreuil furent en partie détruites, le prieuré de Malintrat définitivement abandonné.

Connaissant des difficultés comparables, les seigneurs voisins des propriétés de l'abbaye n'hésitèrent pas à usurper certains de ses biens et de ses droits banaux. Le Dauphin lui-même, pourtant suzerain du couvent, participa aux vols. Enfin, le nombre et l'importance des dons baissèrent, tandis que l'insécurité latente ne facilitait pas les échanges économiques.



Sceau royal de Charles IV le Bel apposé au bas d'une remise de dette accordée à l'abbaye de Beaumont en 1327 (Arch. dép. 63).

Vestiges du prieuré de Malintrat (Puy-de-Dôme), possession de l'abbaye beaumontoise.

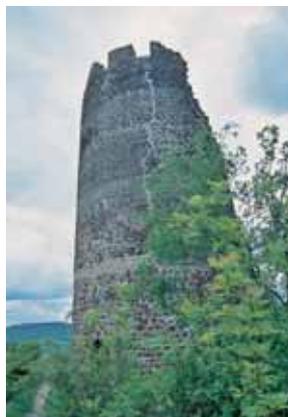


Ruines du château de Montaigut (Puy-de-Dôme), forteresse d'où s'étendit le pouvoir de la famille des Aycelin de Montaigut. Bertrand Aycelin de Montaigut fut en 1372 le premier capitaine de Beaumont.



Face à cette situation (et désireuses aussi de poursuivre leur politique d'émancipation par rapport aux pouvoirs locaux), les abbesses successives cherchèrent à obtenir l'aide des rois et des souverains pontifes. Elles bénéficièrent de l'appui des Aycelin de Montaigut, mais aussi des familles Chauchat et de Cros. Leur démarche s'inscrivit dans le contexte de la lutte entre la lignée des Dauphins d'Auvergne et le pouvoir royal, les premiers farouchement opposés à l'intrusion du second qui souhaitait les soumettre. En 1356, la supérieure Marie de Besse déclara avoir pour seul suzerain le roi de France et refusa de reconnaître comme seigneur le Dauphin Béraud I^{er}. Elle lui déniait ainsi la jouissance d'importantes prérogatives sur la juridiction de Beaumont. Après cette date, aucune abbesse ne prêta hommage au Dauphin. En 1403, le roi Charles VI accepta de placer l'abbaye sous la protection directe de la couronne. La première mention d'une fondation royale du monastère date de 1448 : par ce titre aussi officiel que faux, l'abbaye ne dépendait plus que du monarque pour le temporel.

La lutte de pouvoir se répercuta au sein de l'établissement où se formèrent des clans unis selon les liens parentaux. De 1360 à 1363, la communauté se déchira à propos de la succession de Marie de Besse. La plupart des religieuses s'opposèrent à l'élection d'une cousine du Dauphin, Ysabelle Dauphine, lui préférant l'arrière-petite-nièce d'Ayceline, Béatrice de Montaigut. Après trois années de vacance d'abbatiat, le pape exigea le retrait des deux prétendantes et une religieuse d'une lignée plus neutre fut élue en 1364. Béatrice de Montaigut prit plus tard sa revanche en dirigeant l'abbaye de 1375 à 1393. À son décès, les rivalités rebondirent : deux religieuses s'affrontèrent, Galiane de Saint-Flour et Randonne de La Forest. Galiane avait été désignée par les religieuses, mais les partisans de Randonne la contestaient. Le Saint-Siège trancha et malgré une élection canoniquement effectuée, Galiane dut céder la place à Randonne qui était apparentée aux Aycelin.



Le donjon de Montrognon, forteresse des Dauphins d'Auvergne qui s'élevait près de Beaumont.

Les villageois entre protection et contestation

La crise modifia profondément l'univers familial du peuple ; les conditions de vie, habituellement déjà très dures, se dégradèrent encore. À l'omniprésence de la disette, de la maladie et de la mort s'ajoutait le poids des impositions. En 1416-1417, la justice de l'abbesse condamna onze Beaumontois qui avaient aidé des bandes de « brigands » (soit en les approvisionnant, soit en leur ouvrant les portes du bourg) ; las de tant de misères, certains villageois entendaient désormais tirer profit de la situation.

De 1367 à 1372, les habitants et les religieuses de Beaumont s'opposèrent judiciairement pour savoir qui allait payer l'essentiel des réparations et du renforcement de l'enceinte du bourg. Le jugement donna raison aux moniales : les Beaumontois durent garder, restaurer et entretenir à leurs frais les remparts, mais aussi l'église, les chapelles, les maisons et les bâtiments du monastère. Dans cet acte du 18 juin 1372 se relève la première mention du capitaine de Beaumont. Celui-ci joua un grand rôle dans la vie du bourg jusqu'à la fin du siècle ; il avait la charge d'organiser la défense, de veiller à l'entretien des murailles, d'assurer l'ordre mais aussi de lever des taxes pour l'abbesse. Au cours de la même période apparurent les premiers élus du village qui assumaient l'organisation du guet, supervisaient les travaux de fortification et percevaient l'argent prélevé à cet usage sur les Beaumontois.

Jusqu'à la fin du XIV^e siècle, la population du quartier de *La Ribeyre* demeura plus nombreuse que celle du quartier du *Puy*. Pour protéger en cas de menaces les habitants qui vivaient en dehors des remparts,

La tour de *Rochebonne*,
angle nord-est de l'enclos de *Béliégart*,
milieu du XIV^e siècle.

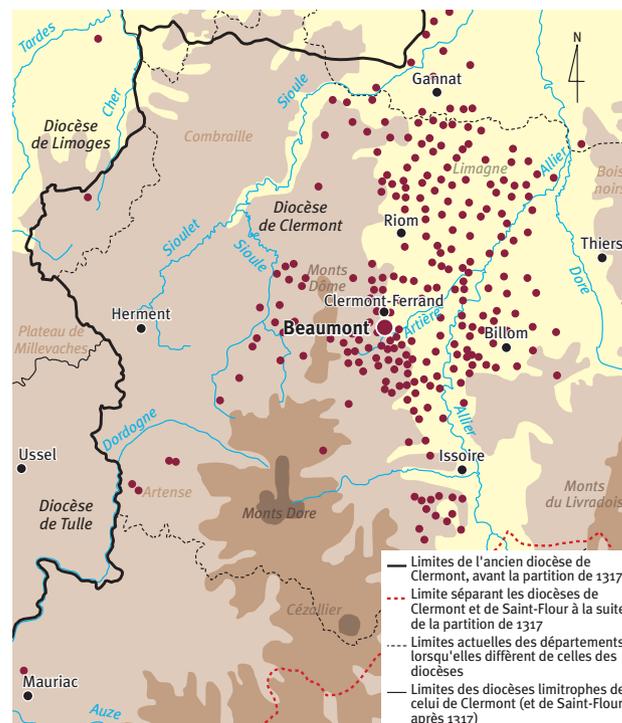


Tour sud de l'enceinte
du quartier de *La Ribeyre*,
2^e quart du XV^e siècle.



les moniales firent construire – sans doute vers 1350-1370 – une seconde basse-cour fortifiée au pied du corps de bâtiment méridional du couvent. Cet enclos très exigu desservi par une impasse (actuelle rue de la Treille) possédait deux issues, la première ouvrant vers l'ouest (près de la porte du *Terrail*), la seconde vers le nord (accès direct à la première basse-cour du couvent). Elle abritait 75 loges, édifices d'une surface au sol très réduite (de 10 à 15 m²) parfois dotés d'un étage. Les Beaumontois qui les louaient (appelés pour cette raison des « *Bassacors* ») étaient majoritairement des paroissiens de Notre-Dame de la Rivière. Selon leur niveau de fortune, certaines familles occupaient plusieurs loges, d'autres se partageaient un seul refuge. Curieusement, les sires de Ceyrat louaient l'un de ces bâtiments. En 1426, du fait de la chute démographique, la quasi-totalité de la population beaumontoise vivant hors les murs disposait d'une loge. Finalement, le quartier de *La Ribeyre* fut fortifié vers 1425-1450. La nouvelle enceinte rendit inutile la basse-cour méridionale et acheva de déconnecter les bâtiments conventuels de la première ligne de fortification.

● Les possessions de l'abbaye dans le diocèse de Clermont (cartographie F. Tourette).



Les prérogatives de l'abbesse

Au Moyen Âge, l'abbesse était élue par les sœurs professes et le pape avalisait ce choix. Après 1545 et jusqu'à la fermeture de l'abbaye, le roi de France nomma les nouvelles supérieures. Les abbesses étaient désignées à vie. Néanmoins, à plusieurs reprises, certaines renoncèrent à leur poste au profit d'une religieuse apparentée tout en se réservant une rente substantielle et l'usage de locaux privatifs.

Réunies dans la salle capitulaire, les sœurs professes « avaient voix au chapitre » : elles donnaient leur avis sur la direction de l'abbaye. La prise de décision appartenait pourtant exclusivement à l'abbesse. Mais la supérieure et l'assemblée des professes (le « *conventus* ») possédaient chacune leur sceau apposé conjointement au bas des documents importants, marque d'une identité distincte bien que complémentaire.

L'abbesse devait gérer avec bon sens la communauté. Véritable « chef d'entreprise », elle dirigeait un patrimoine très étendu et d'une organisation extrêmement complexe. Seigneur important, elle s'inscrivait au Moyen Âge au cœur de la « pyramide » féodale. En revanche, n'ayant pas accès au sacerdoce, l'abbesse jouait un rôle spirituel qui se réduisait à celui de modèle et de guide pour la communauté.



Sceau de l'abbesse Eldine
apposé au bas du testament
du chevalier Guillaume
de Neyrat en mai 1253
(Arch. dép. 63).

La basse-cour méridionale

La gestion de la seconde basse-cour était très particulière. L'abbaye « accensait » chaque loge pour la durée de la vie du tenancier et la reprenait au décès de celui-ci ; elle pouvait expulser à tout moment les occupants. De son côté, le tenancier ne pouvait pas renoncer à la loge (et devait donc toujours payer la redevance), ni l'habiter en permanence, ni la louer ou la céder à un tiers, ni la modifier sans autorisation. Le montant du cens augmentait proportionnellement à la réduction de la distance qui séparait chaque loge des portes de l'enclos, seules sorties de secours en cas d'attaque victorieuse.



Bâtiment
du XIX^e siècle
occupant un
terrain de petite
surface hérité
du parcellaire
de la seconde
basse-cour.

La rue de la Treille vue depuis son extrémité orientale.



Les prêtres

Jusqu'au XV^e siècle, les prêtres jouèrent un grand rôle dans l'histoire de l'abbaye. En tant que femmes, les religieuses n'avaient pas accès au sacerdoce et l'obligation de clôture réduisait leur relation au monde extérieur. Elles utilisèrent donc les prêtres pour le spirituel (célébration des messes, sacrements...) et pour le temporel. Véritables hommes de confiance du monastère, ils assumaient les charges de procureur, de percepteur, d'économiste, de secrétaire, de gardien du sceau, de bouteiller, etc. Le recteur de l'abbatiale Saint-Pierre était aussi le chapelain de l'abbaye. Si l'évêque plaçait officiellement les prêtres à la tête des cures possédées par l'abbaye, il ne faisait en réalité qu'avaliser le choix fait par l'abbesse. Tous les curés demeuraient soumis à la supérieure : ils lui prêtaient régulièrement hommage et reconnaissaient son patronage sur leurs cures.

À l'apogée du monastère, vers 1300-1335, Beaumont comptait de 15 à 20 prêtres répartis entre les deux paroisses, dont une majorité relevait de celle de Saint-Pierre.

Jusqu'au XV^e siècle, au moins dix desservants exercèrent simultanément leur ministère à Beaumont ; ils ne furent plus que trois aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les prêtres de Beaumont étaient pour la plupart des roturiers natis du village. Les familles les plus « possessionnées », les plus influentes et les plus liées au monastère furent de véritables dynasties ecclésiastiques. Par les bénéfices de leurs charges et de leurs biens personnels, certains curés s'enrichirent notablement. L'accession à la prêtrise offrait ainsi aux Beaumontois la perspective d'une promotion sociale.

Au XV^e siècle, lorsque le monastère dut faire face à des procès de plus en plus nombreux, les abbesses privilégièrent des clercs diplômés en droit.

À partir du XVI^e siècle, les recteurs de Beaumont furent plus souvent diplômés de théologie. La fin progressive du recrutement privilégié dont bénéficiaient les Beaumontois contribua à distendre leurs liens avec l'abbaye.

4 ~ Une domination disputée (1450-1650)

Des milliers de documents d'archives sur la vie de l'abbaye au cours de l'Époque moderne sont conservés, mais ils n'ont encore fait l'objet d'aucune étude exhaustive. L'histoire du village et de ses habitants est encore plus mal connue. Des investigations ponctuelles permettent toutefois d'évoquer les tendances générales et quelques grands événements.

L'hostilité grandissante des villageois

Au cours de la seconde moitié du XV^e siècle, les Beaumontois cherchèrent à disposer d'une plus grande autonomie en contestant les privilèges seigneuriaux de l'abbaye. Face à la communauté religieuse s'était peu à peu structurée une communauté villageoise représentée par des élus. À l'origine au nombre de deux, ces derniers étaient désignés chaque année et choisis au sein des familles les plus influentes. Ils restèrent toutefois subordonnés à l'abbesse puisqu'ils ne pouvaient se réunir sans son autorisation et sans la présence de l'un de ses représentants. Les élus portèrent le titre de consul dès le XVI^e siècle, mais leurs attributions demeurèrent limitées.

En 1491, les droits banaux attachés à la viticulture et au commerce du vin cristallisèrent les mécontentements. Plus de cent cinquante Beaumontois menés par leurs élus contestèrent le pouvoir qu'avait l'abbesse de décider des dates et de l'ordre des vendanges. Le contentieux fut porté devant la juridiction de Beaumont puis devant la cour de la Sénéchaussée d'Auvergne. Les religieuses demandèrent l'arbitrage du roi dans ce conflit qui les priva plusieurs années de suite de près d'un tiers des revenus de leurs dîmes. Après plusieurs sentences de la Sénéchaussée et une confirmation par le Parlement de Paris, les religieuses retrouvèrent en 1499 la jouissance de toutes leurs prérogatives. Les villageois s'engagèrent à ne plus troubler à ce sujet les moniales.

Cette affaire ne fut pas isolée : dès le début du XV^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'abbaye dut affronter de nombreux plaignants. La voie judiciaire était en effet la seule permettant d'amoinrir son emprise économique. Saisir des autorités supérieures offrait aussi l'occasion de limiter son influence politique. Les litiges concernèrent notamment le détournement de redevances, les possessions des dîmes, les retards de paiement et les dettes impayées. Les dépenses induites par les longues procédures grevèrent le budget du monastère, d'autant que l'exécution des condamnations demeurait difficile.

Le bas de la rue Saint-Pierre où s'élevait la porte *Réale* ; vue actuelle vers le sud et vue ancienne (vers 1910) en direction de la rue Pasteur et de la partie est de la rue Nationale. La cérémonie de prise de possession d'abbatit commençait en ce lieu : la nouvelle supérieure se voyait symboliquement remettre la crosse abbatiale et les clés de Beaumont (phot. DR).



Une gestion chaotique

Pour tenter de clarifier leurs ressources après les guerres et autres troubles, les religieuses obtinrent l'autorisation en 1484 et 1500 de faire rédiger de nouveaux terriers. La mesure se révéla pourtant insuffisante. En 1505, un jugement menaça d'excommunication l'abbesse Marie de La Forest afin de la contraindre à payer la dette qu'elle avait contractée auprès d'un boucher de Clermont. Deux ans plus tard, le sergent du bailli de Montferrand saisissait dans l'abbaye quatre bassines d'airain pour régler une amende due par les religieuses.

En 1545, la supérieure Jeanne de Luchat décéda en laissant le monastère totalement ruiné et endetté. La crose d'apparat des abbesses, d'une valeur de plus de deux cents livres, avait même été donnée en gage. Malgré la vente du bétail, des réserves de blé et de vin, les caisses demeuraient vides. Le roi de France François I^{er} prit alors la décision de « *placer dans sa main* » tous les biens et revenus du monastère afin qu'ils ne soient pas dispersés avant la désignation d'une nouvelle abbesse. Les propriétés furent inventoriées et des commissaires les gèrent provisoirement. La saisie royale sauva l'abbaye qui, compte tenu de la situation, était vouée à disparaître. Pour la première fois, le roi désigna le 12 juillet 1545 une nouvelle supérieure, Françoise du Vernet. Il appliquait ainsi le Concordat contracté en 1516 entre la monarchie française et le Saint-Siège, par lequel le roi de France avait autorité pour nommer aux évêchés et aux grands bénéfices ecclésiastiques. Jusqu'à la fermeture de l'abbaye de Beaumont, les abbesses furent désormais choisies par les monarques.

Afin de redresser la situation du monastère, une bulle pontificale commanda sous peine d'excommunication à tout détenteur illégal de rendre à la nouvelle supérieure les biens usurpés. En 1547, certains

problèmes perduraient, notamment le règlement d'un litige avec Claude Champflour, marchand clermontois. La gestion pragmatique de Françoise du Vernet permit le relèvement du couvent. Sa situation économique s'améliora au cours des décennies suivantes. En 1630, la communauté put à nouveau essaimer en fondant un prieuré de cinq religieuses à Évaux (Creuse).

Conflits sur les mœurs

L'indépendance acquise par l'abbaye ne pouvait que déplaire aux évêques de Clermont qui voyaient ainsi l'établissement échapper à leur férule. À plusieurs reprises au cours du XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e siècle, les prélats essayèrent de soumettre les moniales beaumontaises en critiquant leurs mœurs. Ils considéraient que l'abbaye était contaminée par « *plusieurs défauts [...] au péril et danger [des] âmes [des religieuses] et scandale du peuple* ». Le principal grief portait sur le relâchement de l'obligation de retrait du monde. En effet, les religieuses quittaient l'enceinte claustrale pour séjourner dans leurs familles parfois plusieurs semaines de suite, et des laïcs ne cessaient d'entrer dans le couvent.

Les évêques de Clermont cherchèrent donc à imposer aux moniales de Beaumont le règlement conçu à la fin du XV^e siècle pour les monastères de religieuses de la congrégation de Chézal-Benoît. Ce texte insistait sur l'importance du respect d'une stricte clôture par les établissements féminins. Les abbesses successives réussirent toujours à contrecarrer les tentatives de réforme en faisant valoir que depuis 1165 seul le Saint-Siège avait autorité sur leur maison. L'éphémère rattachement de l'abbaye Saint-Pierre à la congrégation de la Chaise-Dieu, en 1628, ne fut que l'un des épisodes de cette lutte.

Quelques éléments architecturaux datables du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle attestent l'enrichissement relatif de certains Beaumontais au cours de cette période.

Rue de l'Arcade.



Place Notre-Dame de la Rivière.



Rue du Centre.



Rue du Centre.



La hiérarchie monacale

La très stricte hiérarchie monacale s'organisait selon deux critères principaux : l'importance de l'office tenu et l'ancienneté de la prononciation des vœux. La place occupée dans tous les actes de la vie commune dépendait du rang de chaque moniale. Dans l'ordre de prééminence venait en premier les *prieures des prieurés* qui avaient la charge d'assurer le bon fonctionnement de la petite communauté dépendante qu'elles dirigeaient. Puis, dans le monastère lui-même, la *prieure claustrale* secondait l'abbesse. Elle la remplaçait en cas d'absence ou de vacance et s'occupait plus spécialement de la discipline. Une *sous-prieure* l'épaulait dans l'exercice de ses fonctions. La *sacristaine* était responsable du bon état de l'église, des reliques, du mobilier, des objets et ornements liturgiques. Les deux ou trois « *bailes du vestiaire* » veillaient à l'entretien et au renouvellement du linge et des vêtements des religieuses. La *cellérier* tenait les comptes de la communauté et lui procurait son approvisionnement. Responsable de la conservation des denrées, elle gérait également toutes les dépendances de la basse-cour. L'*infirmière* dirigeait l'infirmerie et préparait les remèdes. La *portière* surveillait la porte du monastère, recevait les visiteurs et leur permettait éventuellement d'accéder au parloir.

Enfin, les deux sœurs « *cherches* » circulaient dans le monastère à la recherche des moniales qui manquaient à la Règle, manquements qu'elles dénonçaient à l'abbesse et au chapitre. La plupart de ces charges s'accompagnaient de propriétés et revenus réservés.

Les sœurs professes bénédictines s'habillaient toutes d'une robe noire et d'un couvre-chef blanc recouvrant les épaules et descendant jusqu'à la poitrine, lui-même recouvert d'un voile noir. Les novices ne revêtaient qu'un scapulaire large et un couvre-chef blanc, sans voile, et les converses une robe noire et un voile blanc. Les moniales ne devaient rien porter qui les distingue des autres. C'était en plein cœur de la cérémonie de consécration que les futures religieuses abandonnaient définitivement leurs habits laïcs pour endosser solennellement l'habit religieux, remis par l'évêque ou son représentant.



Statue de sainte Scolastique (XVIII^e siècle), église Saint-Cerneuf de Billom.

La vie quotidienne des religieuses

La journée des moniales était rythmée par les offices religieux. Elles s'assemblaient dans l'église à huit reprises pour célébrer les sept heures de la journée et l'office de nuit : *Matines* au lever vers 3-4 heures du matin, *Laudes* vers 5 heures, *Prime* à 6 heures, *Tierce* à 9 heures, *Sexte* à midi, *None* à 15 heures, *Vêpres* à 17 heures, *Complies* vers 19 heures.

Entre ces obligations liturgiques, les sœurs s'adonnaient à diverses activités. *Prime* célébrée, les professes se réunissaient dans la salle du chapitre où, après des exercices spirituels, elles traitaient de l'organisation de la communauté et de la gestion du temporel. Après *Sexte*, les religieuses déjeunaient au réfectoire dans un silence troublé par la seule lecture des Écritures. Au cours de l'après-midi, elles s'occupaient de leur charge respective ou se livraient à des travaux manuels, notamment le filage du chanvre. Bien que la Règle leur interdît toute possession, les plus aisées utilisaient ce temps pour gérer leur patrimoine privé. Les moments libres étaient consacrés à la méditation et à la lecture des Écritures. Elles gagnaient le réfectoire pour dîner avant *Complies*, célébration suivie du coucher. La monotonie des journées pouvait être exceptionnellement rompue par la visite de parents au parloir.

Trois statues en dépôt dans l'abbatiale Saint-Pierre témoignent de la vivacité du culte mariale dans la dernière partie du Moyen Âge et au cours de l'Époque moderne.

Statue en bois polychrome, XIV^e siècle.

Vierge de Pitié, statue en pierre peinte de l'autel fondé en 1483 par Gabrielle de la Rochette, religieuse beaumontoise dont les armes et le nom sont reproduits au pied de la Vierge.

Statue en bois, fin du XVI^e siècle.



Du renouveau à la fermeture ~ 5 (1650-1792)

Après cinq siècles d'existence attestée – et peut-être près d'un millénaire – le monastère de Beaumont restait toujours aussi étroitement soumis à son environnement. Les qualités humaines de ses abbesses comptaient beaucoup dans sa gestion temporelle et spirituelle. Cahin-caha, les péripéties courantes étaient surmontées. Mais la société française ne cessait d'évoluer et la domination de la noblesse allait bientôt devenir inadéquate. La destruction de l'Ancien Régime par la Révolution française eut pour corollaire celle du monachisme historique.

Piété et tempérance, amusements et prodigalité

Apolline le Groing de la Pouvière devint supérieure en 1643. Les quarante-deux années de son abbatiat furent pour la communauté une nouvelle période faste. Avec vingt-cinq sœurs professes, l'effectif atteignit son niveau le plus élevé de l'Époque moderne. En 1650, afin

de mettre un terme définitif aux visées épiscopales, Apolline élaborait sa propre réforme. Auteure de plusieurs ouvrages pieux dont des méditations pour chaque jour de la semaine, elle institua le principe d'une retraite de dix jours et précisa les exercices spirituels que les moniales devaient pratiquer. Elle entretenait des liens privilégiés avec des couvents du diocèse et au-delà, comme le couvent des Cordeliers de Clermont ou l'abbaye Notre-Dame de Montmartre à Paris. Elle entreprit une campagne de travaux pour remettre les bâtiments de l'abbaye en conformité avec la règle bénédictine. Elle rétablit une stricte clôture ainsi que l'usage au moins partiel du dortoir. Abandonnant l'hôtel abbatial du jardin de *Béliégart*, elle occupa des appartements plus modestes et voisins des pièces habitées par les moniales. Elle fit bâtir un nouveau local pour les archives du monastère après avoir ordonné leur classement et leur inventaire. Enfin, elle dota en 1672 le haut du village et l'abbaye de leurs premières fontaines.

Blason d'Apolline Le Groing de la Pouvière (1606-1685) gravé dans le sol du bras sud du transept de l'église Saint-Pierre (« *D'argent à trois têtes de lion, arrachées de gueules, couronnées d'or, brisé d'un croissant d'azur posé en abîme* »).



Fragment d'un mobilier en bois, daté de 1720, en dépôt dans l'abbatiale Saint-Pierre. Le maître menuisier Michel Magard réalisa en 1719-1720 une chaire à prêcher et divers ouvrages d'où ce fragment pourrait provenir.



En 1707-1709, l'église Saint-Pierre fut équipée d'un nouvel orgue (disparu) construit par le facteur parisien Marin Carouge. Les stalles (ci-dessous) et la chaire abbatiale (ci-contre) furent commandées en 1713 par l'abbesse Marie-Françoise de Lantillac au maître-menuisier clermontois Pierre Magard.



La désastreuse gestion d'Angélique d'Espinay de Lignery (abbesse de 1687 à 1700) conduisit une nouvelle fois le monastère au bord du gouffre. D'une santé mentale fragile, elle fut relevée de son poste par Louis XIV qui l'envoya finir ses jours dans l'abbaye des Andelys (Normandie). L'abbesse suivante redressa la situation, ce qui permit à sa remplaçante – Marie-Gilberte de Chabannes – de lancer en 1742 une reconstruction partielle des bâtiments conventuels.

Cette remise à neuf contribua bientôt à surmonter une grave cabale. En 1755, Louis XV ordonna à Marie-Gilberte de Chabannes de ne plus recevoir de nouvelles novices. La décision royale signifiait à terme la disparition de l'abbaye. Dans la supplique qu'elles adressèrent bientôt au monarque, les religieuses dénoncèrent les calomnies de leurs ennemis qui, *« dans le désespoir que le monastère a résisté avec force aux usurpations qu'ils voulaient faire sur son temporel, ont cru pouvoir se venger des décisions des tribunaux qui [les] ont condamnés »*. Elles exposèrent le bon état de leur maison, le niveau suffisant de ses revenus et de son effectif, enfin le respect irréprouvable de la Règle. Le roi leva son interdiction en 1757.

Six ans plus tard, les mêmes arguments n'auraient pu être présentés. En 1763-1764, plusieurs religieuses portèrent de graves accusations (impiété, mauvais traitements...) à l'encontre de l'abbesse Marie-Thérèse de Lantillac-Sédières et de sa sœur. Marie-Thérèse, qui avait intégré la communauté à l'âge de trois ans, souffrait d'alcoolisme. Elle entretenait un coiffeur et un maître de danse, elle organisait des

bals, des travestissements et des dîners onéreux. À sa table furent par exemple consommées du 26 octobre au 15 novembre 1763 soixante-deux bouteilles de grands vins et de Champagne. Sous l'effet de l'ivresse, l'abbesse ne pouvait bien souvent pas assister aux offices. Sa sœur Marie-Victoire de Lantillac-Sédières (qui fut de 1768 à 1792 la dernière abbesse de Beaumont), subit également les attaques des mêmes moniales. Elle fut dénoncée pour son immoralité et sa vie licencieuse qui l'aurait conduite à se trouver enceinte à la suite d'une liaison avec un moine. Après une enquête manifestement destinée à ménager l'abbesse et sa sœur (lesquelles appartenaient à la haute aristocratie alors que leurs accusatrices faisaient partie de la bourgeoisie), la justice royale rejeta la plainte des religieuses. Toutefois, Marie-Thérèse de Lantillac fut contrainte à ne plus boire que de la tisane.

Porte d'entrée du couvent reconstruite en 1742-1745 (place Foch).



Caricature de Marie-Gilberte de Chabannes sur une page du contrat de l'entrepreneur François Raimbaux pour la reconstruction partielle du monastère, 1742-1745 (Arch. dép. 63).



Blason daté de 1743 vraisemblablement aux armes de Marie-Gilberte de Chabannes (sans doute bûché en 1793-1794).





Décor du portail de l'abbatiale Saint-Pierre, grappes de raisin et feuilles.

La vigne et le vin

La vigne occupait déjà au XIII^e siècle une grande part des terres agricoles beaumontaises. Des droits seigneuriaux s'appliquaient notamment sur les vendanges et sur le commerce de gros ou de détail du vin. L'abbaye disposait de bâtiments spécialisés (pressoir, cuvage, caves) et entretenait un personnel qualifié (tel un tonnelier). La production directe ou indirecte et les diverses impositions liées à la viticulture constituaient une part primordiale des revenus de l'abbaye. De 1757 à 1764, les recettes de la dîme sur le vin prélevée à Beaumont s'élevèrent par exemple à 32 000 livres.

En dehors de sa dimension économique, le vin jouait un rôle important dans le régime alimentaire des religieuses. Un document du XVI^e siècle atteste une consommation non négligeable. Les sœurs professes recevaient les jours ordinaires une pinte de vin – soit un peu plus d'un litre, la mesure de l'abbaye de Beaumont étant « *ung peu plus grande que la mesure de Paris* » – et une chopine (environ 1,75 litre) tous les lundis et lors des quarante-sept jours de fêtes annuels. Les novices (âgées de 12 à 18 ans) recevaient chacune une ration inférieure de moitié.



Chapiteau du chœur de l'église de Laschamps, décor de grappes de raisin et de feuilles.

Vers la révolution sociale

À Beaumont, la modification du régime de propriété des terres agricoles fut très lente. À la faveur de la crise des années 1350-1440, certains tenanciers se retrouvèrent à la tête d'un plus grand nombre de parcelles à exploiter (mais celles-ci restaient en possession de l'abbaye). À partir du XVI^e siècle, lorsque le monastère en proie à de nouvelles difficultés dut céder peu à peu une fraction de son patrimoine foncier, des paysans plus aisés purent acquérir à titre privé quelques parcelles et bâtiments. Les familles au service du couvent depuis des générations et qui, par l'exercice de ces charges, avaient elles aussi accumulé un petit capital, firent de même. Puis apparurent à Beaumont de nouvelles professions (par exemple les notaires) qui vinrent grossir les rangs des premiers notables. Des propriétaires plus importants s'affirmèrent au XVII^e siècle, telle la famille Mège qui fit construire après 1665, à l'est du village, la demeure plus tard baptisée *Petit Allagnat*. Les héritiers des Mège, une branche de la lignée clermontoise des Champflour, furent au cours du XVIII^e siècle les rivaux du monastère pour la possession des terres. Malgré tout, la communauté religieuse demeura jusqu'en 1790 le premier propriétaire foncier de Beaumont.

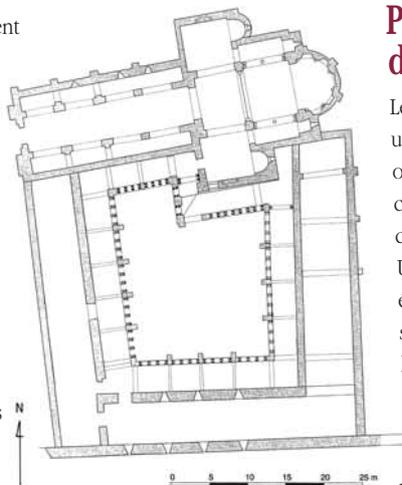
En 1757, les religieuses se prévalaient d'un revenu de 7 000 livres sur la seigneurie de Beaumont et de 2 000 livres sur celle de Laschamps, d'autres lieux leur rapportant 1 500 livres de plus. Contrastant avec cette relative opulence, la plupart des Beaumontais vivaient toujours dans des conditions difficiles. Des épidémies de « *fièvres putrides et malignes, de fluxions de poitrine accompagnées de pourriture* » causèrent de nombreux morts en 1760, 1767 et 1772.

Si certains droits seigneuriaux étaient tombés en désuétude et d'autres passés aux mains de l'administration royale, l'abbesse dominait toujours le village. Encore en 1788, l'assemblée communale ne put se réunir qu'avec son accord. Les villageois n'obtinrent jamais de leur Dame une charte de franchise. La première municipalité de Beaumont ne vit le jour que le 31 janvier 1790, à la faveur de la Révolution qui précipita la fin de l'abbaye.

La nuit du 4 août 1789 avait vu l'abolition des privilèges. Le 2 novembre 1789, les biens ecclésiastiques furent mis à la disposition de la nation (biens dits de 1^{re} origine). Enfin, l'Assemblée constituante vota le 13 février 1790 la suppression des ordres religieux à vœu solennel. Comme tous les établissements semblables, le monastère de Beaumont se voyait privé de ses droits, de ses propriétés, de son existence même. Des moniales quittèrent les bâtiments conventuels le 14 septembre 1790, d'autres (une dizaine) restèrent sans doute encore quelques mois. La fermeture définitive du couvent ne souleva pas une grande émotion.

6 ~ Des bâtiments au cœur de l'histoire

L'enclos et les bâtiments de l'abbaye furent le centre de la vie de la communauté religieuse. Leur présence influença fortement sur l'urbanisme du bourg de Beaumont. Pourtant, l'état actuel des édifices rend leur compréhension difficile. Issues de plusieurs campagnes de travaux et de multiples modifications à toutes les époques, les structures bâties sont très complexes. Seule une étude exhaustive se fondant sur des sondages, des décrépiages, des recherches archivistiques, pourrait lever les incertitudes historiques et architecturales.



Plan de l'église Saint-Pierre et restitution hypothétique du plan du cloître de l'abbaye dans son état du XIII^e siècle, par Christian Le Barrier (sur relevé ACA ; Rapport Inrap, 2004).

La façade sud du monastère, vers 1920 (phot. DR).



Principaux états du XII^e au XVIII^e siècle

Le monastère occupait au sud de l'abbatiale Saint-Pierre un terrain presque carré (41,60 à 44 m de côté d'est en ouest, 36,40 à 42 m du nord au sud sans l'aile construite en 1742-1745). Les éléments les plus anciens connus à ce jour remonteraient aux XII^e et XIII^e siècles. Une restitution partielle de l'état du couvent à cette époque peut être proposée. Les bâtiments conventuels s'élevaient selon un plan en « U » fermé au nord par l'église. Au cœur de l'espace clos ainsi créé se trouvait un cloître dont les quatre galeries délimitaient une cour centrale. Sans doute au début du XII^e siècle, la galerie nord fut bâtie le long du flanc méridional de l'église, avec laquelle elle communiquait par une porte percée dans le bras sud du transept. Les autres parties du cloître dateraient du XIII^e siècle : des groupes de trois arcades séparés par des contreforts ouvraient les galeries est, sud et ouest sur la cour centrale. Les galeries ponctuées de marches étaient sans doute voûtées en berceau. Les salles desservies par le cloître possédaient également des voûtes en berceau à arcs doubleaux (dispositif bien préservé dans le corps de bâtiment oriental). Aucun indice ne permet d'affirmer qu'il existait alors un second niveau mais, dans l'architecture monastique, les dortoirs se trouvaient le plus souvent à l'étage, de préférence à l'est ou au sud.

L'agencement général des monastères relevait en effet de traditions plus ou moins respectées. Des sources manuscrites donnent des indications sur l'affectation probable du rez-de-chaussée du couvent de Beaumont avant le XV^e siècle. Dans le corps de bâtiment oriental se trouvaient du nord au sud le chapitre, le chauffoir, l'infirmerie et l'apothicairerie, dans le corps méridional (d'est en ouest) la chambre des comptes, le réfectoire et un salon, enfin le corps occidental abritait le logis abbatial originel, le parloir, l'entrée de l'abbaye,



Arcades et détails des chapiteaux des galeries est et sud du cloître (XIII^e siècle) visibles à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments de la place Saint-Benoît.

un cellier et les locaux des sœurs converses. Au début du XV^e siècle, le dortoir collectif avait déjà cédé la place à des cellules. Celles-ci occupaient un étage dont l'existence à cette époque, sur la plus grande part des trois corps de bâtiment, est attestée par les archives.

Vers la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e, la construction d'un édifice desservi par un escalier en vis modifia les sections nord-sud et nord-est de la galerie nord du cloître. Le nouveau bâtiment permettait peut-être d'accéder au « cœur des dames » – souvent mentionné sur les sources et détruit en 1793-1794 – qui se trouvait en hauteur dans l'église, sans doute dans le bras sud du transept.

Le corps de bâtiment est (et peut-être d'autres parties du couvent) fit l'objet de profondes modifications au XVII^e siècle. Une seconde galerie voûtée surmonta la galerie orientale du cloître. Le couvrement

de cette dernière fut abaissé sans modifier les arcades qui ouvraient sur la cour centrale. La nouvelle galerie supérieure, haute d'à peine deux mètres, permettait de passer du corps de bâtiment sud au corps septentrional tout en restant à l'intérieur. En outre, grâce à la surélévation de la galerie, l'étage élargi offrit une plus grande superficie pour le logement des moniales. Ces travaux résultèrent-ils de la réforme d'Apolline Le Groing de la Pouvière, qui imposa notamment le retour à l'usage partiel du dortoir ?

Un document de 1667 décrit l'abbaye comme « *une grande maison bâtie à l'antique* » comportant un cloître dont les quatre côtés sont « *mal faits sans être pavés ni blanchis* », et abritant « *un dortoir à 36 cellules* », des chambres, un parloir, etc., mais aussi quatre caves et un cuvage, le tout « *assez confusément* » construit. En 1720, le monastère apparaissait comme « *fort ancien* » et en très mauvais état.

L'enclos conventuel

Au XIII^e siècle s'étendaient déjà à l'ouest du couvent un jardin et une basse-cour. La basse-cour occidentale (actuelle place Foch) regroupa jusqu'en 1792 des annexes de l'abbaye : hôtellerie, parloir extérieur, cuisines, four banal, pressoir, greniers, écuries et étables, etc. Elle précédait la porte principale du couvent, laquelle fut protégée jusqu'au XV^e siècle par un fossé franchi par un pont. Le jardin ouest occupait un espace aujourd'hui délimité par les rues Jaurès, du Commerce et du Terrail. Très tôt bordé de maisons, il fut abandonné à l'urbanisation au cours du XV^e siècle. Vers 1290-1320, l'ensemble abbatial se développa vers l'est par

la création de l'enclos de *Béliégart* (jusqu'aux actuelles rues de la Poste et Nationale). Ce jardin – où se trouvaient des arbres fruitiers et des herbes médicinales – abrita du XIV^e siècle au milieu du XVII^e siècle le logis abbatial. Après 1650, l'enclos de *Béliégart* perdit son caractère intimiste : le vicaire et des valets habitèrent le logis, puis un grand cuvage occupa son angle sud-ouest. L'annexion au début du XVIII^e siècle du terroir de *Las Veyrias* et du *Clos Soubrany* (à l'est et au nord-est de *Béliégart*) permit aux religieuses de disposer d'autres lieux de promenade. Enfin, au nord de l'église Saint-Pierre (actuelle place de la République)

s'étendaient deux cimetières clos dont l'un, nommé *Del Peny*, était réservé à l'usage du monastère.

Immeuble bâti au XIX^e siècle sur l'emplacement du logis abbatial nommé « *Le Paradis* » qui s'élevait dans l'enclos de *Béliégart*.



La reconstruction partielle de 1742-1745

Établi à flanc de coteau, le corps de bâtiment méridional s'effondrait lentement. Ce délabrement incita l'abbesse Marie-Gilberte de Chabannes à lancer une campagne de restauration. L'entrepreneur clermontois François Raimbaux reconstruisit de 1742 à 1745 les trois quarts du corps de bâtiment sud et un tiers du corps ouest. Le procès verbal de sa visite du 25 janvier 1742 donne de précieux renseignements sur le corps de bâtiment méridional avant sa transformation. Du côté sud, celui-ci comportait un cuvage voûté, au-dessus deux salles et le réfectoire couverts d'un plafond en bois, puis au troisième niveau des chambres ; du côté nord se trouvaient la galerie du cloître couverte par un plafond en bois et au-dessus une seconde galerie. Ainsi, à cette date et depuis longtemps, les voûtes présumées de la galerie sud du cloître et des salles attenantes n'existaient plus. Pour François Raimbaux, la voûte du cuvage avait « été faite après coup des bâtiments » puisqu'elle reposait « sur des contremurs [...] faits en dedans ». Il est donc probable qu'à une époque antérieure le corps de bâtiment sud avait déjà été modifié, avec peut-être la création du cuvage et, au-dessus, l'aménagement du réfectoire.

La rénovation débuta en 1742 par la destruction partielle des parties ruinées. Puis un empiètement taluté vint contrebuter la base de la façade sud et la voûte du cuvage qui fut conservée et renforcée par des arcs. Une courte aile prolongea au sud le corps de bâtiment occidental. Elle abrita le parloir (rez-de-chaussée), les appartements de l'abbesse (1^{er} étage), des chambres et diverses pièces (2^e étage). Un petit pavillon réservé notamment à la chambre des archives renforça l'angle sud-est formé par la nouvelle aile et la façade sud. Dans le corps de bâtiment méridional, des voûtes d'arêtes couvrirent la galerie du cloître et celle desservant le deuxième niveau. Des arcs doubleaux

rythmèrent la galerie du cloître dont les arcades ouvrant sur la cour furent respectées. Au deuxième niveau (au-dessus du cuvage) furent rebâti et voûtés le salon, le réfectoire et la chambre des comptes. Une galerie, un corridor, des cellules de religieuses et la chambre de la lingerie occupèrent le niveau supérieur. Les façades neuves furent percées de baies assez régulièrement disposées.

La reconstruction eut une certaine ampleur, mais le vocabulaire architectural employé resta très sobre par souci d'économie. Le coût de l'opération s'éleva pourtant à 15 950 livres. Les religieuses ne purent régler cette somme à l'achèvement des travaux et le paiement fut échelonné sur quatorze années. Mais en 1760, pour éteindre sa dette, l'abbaye dut emprunter 8 000 livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont en échange d'une rente annuelle de 400 livres (laquelle était encore valable en 1791).

Base de l'empiètement taluté de la façade sud (1742-1745).



Balcon de l'appartement abbatial (1742-1745).

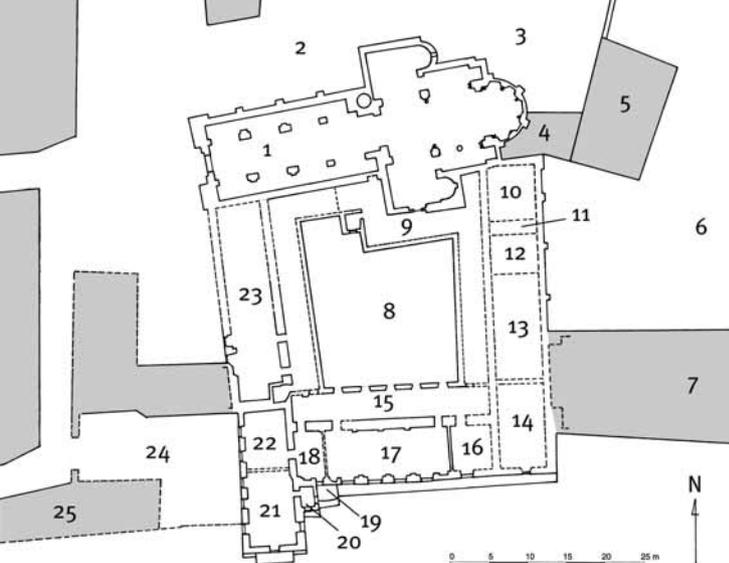


La façade sud du monastère.



La nouvelle aile sud-ouest et le pavillon des archives (1742-1745).





Plan schématique et hypothétique de l'abbaye vers 1780 (représentation approximativement à hauteur du niveau du réfectoire), dessin C. Laurent sur relevé ACA.

1^{er} niveau

1 - Abbatale Saint-Pierre

2 - Cimetière paroissial

3 - Cimetière de l'abbaye

4 - Habitation louée par l'abbaye

5 - Logis du curé et du vicaire de l'église Saint-Pierre (logis abbatial du XIV^e au XVII^e siècle)

6 - Enclos de *Béliégart*

7 - Grand cuvage

8 - Cour du cloître

9 - Galerie nord du cloître

10 - Salle du chapitre ?

11 - Passage entre le cloître et l'enclos de *Béliégart* ?

12 - Chauffage ?

13 - Infirmerie

14 - Apothicairerie ?

15 - Galerie sud du cloître

16 - Cuvage

17 - Cuvage

18 - Cuvage

19 - Escalier joignant le parloir au réfectoire ? (ancienne chambre des archives ?)

20 - Accès à l'escalier ci-dessus

21 - Parloir (au-dessus d'un cuvage)

22 - Entrée de l'abbaye ; accès au cuvage ; salle

23 - Aile des sœurs converses ; cellier, etc.

24 - Basse-cour ouest de l'abbaye, entourée de nombreuses dépendances

25 - Four banal de l'abbaye

2^e niveau

4 - ?

5 - ?

7 - ?

9 - Galerie desservant le chœur des Dames ?

10 - Cellules ?

11 - Cellules ?

12 - Cellules ?

13 - Cellules ?

14 - Cellules ?

15 - Galerie (escalier à l'ouest ?)

16 - Chambres des comptes

17 - Réfectoire

18 - Salon

19 - Galetas (ancien cabinet sur les archives ?)

20 - Archives

21 - Appartement abbatial

22 - Salon et cabinets

23 - Cellules des sœurs converses ?

3^e niveau

15 - Galerie (deux escaliers vers le corridor ?)

16 - Corridor et chambre de la lingerie

17 - Corridor et cellules

18 - Corridor et cellules

20 - Cabinet sur les archives

21 - Cellules et cabinets

22 - Cabinets

23 - ?

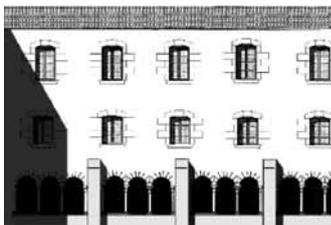
Le partage des bâtiments

Le 20 juin 1792, des Beaumontois envahirent l'église Saint-Pierre, abattirent « un escalier en bois qui communiquait à une tribune par où on recevait le Saint-Sacrement » et brisèrent « une balustrade en bois séparant le chœur d'avec la nef ». Ce « vandalisme révolutionnaire » resta très ponctuel, comme le fut la destruction en 1793-1794 du clocher de la croisée du transept ou le bûchage du blason placé au-dessus de la porte principale de l'abbaye. Le démembrement du monastère résulta en fait de l'aliénation de ses propriétés au titre des Biens nationaux de 1^{re} origine.

Le 14 septembre 1790, le citoyen Honoré Jaubert fut nommé commissaire du couvent de Beaumont en charge de faire dresser l'inventaire des biens conventuels pour leur mise aux enchères. L'adjudication des terres et bâtiments agricoles commença en janvier 1791. La vente du mobilier de l'abbaye (13 octobre 1792) rapporta 406 livres et 14 sols. Des statues, des objets religieux appartenant au monastère furent récupérés pour les deux églises du village. Pierre Goughon, notaire à Beaumont, acheta le 26 novembre 1792 les bâtiments et le jardin de l'abbaye pour la somme de 9 100 livres.

Le 16 décembre 1792, le nouveau propriétaire informa l'assemblée municipale qu'il souhaitait revendre son acquisition aux citoyens beaumontois imposables. Une subrogation signée le 5 avril 1793 fixa les termes de la cession. Le bien-fonds devait être divisé en 17 lots d'une égale importance, chaque lot comprenant une part des bâtiments et du jardin. Dix-sept groupes de Beaumontoises et Beaumontois associés (au total plus de 307 personnes) se portèrent chacun acquéreur d'un lot. Pierre Goughon se réservait une dix-huitième portion et recevait de chaque associé une fraction de la somme versée lors de l'adjudication du 26 novembre 1792. Par ailleurs, une partie de l'aile du couvent construite en 1742-1745 devait abriter une maison commune et l'appartement d'un instituteur, l'ancien logis abbatial du jardin de *Béliégart* étant réservé au logement du curé et du vicaire.

Goughon, les subrogés et l'assemblée municipale convinrent également du tracé de nouvelles places et rues publiques. Des voies quadrillèrent le jardin du monastère (actuelles rues Pascal, Maradeix, de la République, de la Poste). Dans ce nouveau quartier, des villageois construisirent au cours des premières décennies du XIX^e siècle de nombreux édifices. Pour créer une rue et « donner de la clarté à l'église », on décida de détruire les bâtiments du couvent flanquant au sud le sanctuaire. Le percement partiel de cette voie



Restitution hypothétique de la façade nord du corps de bâtiment sud avec les arcades du cloître, dessin C. Le Barrier.



Façade nord du corps de bâtiment sud, état actuel avec les escaliers bâtis après 1793.

Une étude archéologique de l'abbaye

Les bâtiments de l'abbaye ont fait l'objet en 2003 d'un diagnostic archéologique. Il s'agissait d'une part de déterminer la forme initiale des bâtiments et leurs transformations au fil des siècles, et d'autre part d'évaluer leur potentiel archéologique. Prescrit par le Service régional de l'archéologie et commandité par la commune de Beaumont, ce travail a été réalisé par Christian Le Barrier (Institut national de la recherche archéologique préventive) avec le concours des bureaux d'étude ACA et BISIO chargés de dresser les plans de l'abbaye. Le rapport de recherche d'où proviennent certaines informations présentées dans ce chapitre est consultable par le public à la DRAC Auvergne.

Emplacement de la basse-cour occidentale de l'abbaye (place Foch).



Bâtiment nord du monastère, fin du XVI^e - début du XVII^e siècle.



Façade est du corps de bâtiment oriental.



(actuelle rue Saint-Benoît) précipita probablement la ruine de la moitié nord du corps de bâtiment occidental de l'abbaye. Par ailleurs, la cour du cloître devint un lieu public (place Saint-Benoît) après son remblaiement sur une hauteur de 130 cm environ.

Toutes les dispositions imaginées en 1792-1793 ne furent pas exécutées, mais celles mises en œuvre modifièrent considérablement l'aspect du monastère. Afin de créer des logements privés, les nouveaux occupants (dont on ne sait s'ils furent au début des locataires ou des propriétaires) construisirent des murs et des planchers supplémentaires pour diviser les grandes salles. Ils modifièrent, percèrent ou bouchèrent des baies, creusèrent des caves, construisirent des escaliers pour desservir chaque appartement à l'extérieur et à l'intérieur. Les arcades du cloître furent démolies, remployées ou intégrées dans de nouveaux murs. En outre, deux petits immeubles s'appuyèrent au XIX^e siècle sur le bas-côté sud de l'église.

Les transformations et destructions dont firent l'objet les édifices conventuels résultèrent de préoccupations économiques et utilitaires. Il n'existe aucun indice d'une dégradation systématique reflétant une hostilité envers ces témoins d'une domination séculaire, ni *a contrario* celui d'une préservation attribuable à une quelconque pensée patrimoniale. Simplement, des Beaumontois pragmatiques profitèrent de l'occasion pour acquérir un nouveau bien et en jouir commodément.

La protection au titre du patrimoine ne se manifesta qu'en 1927, lorsque les quelques arcades du cloître encore visibles furent inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Certaines parties de l'ancien monastère sont aujourd'hui la propriété de la commune de Beaumont. Au regard de l'importance de l'histoire de l'abbaye Saint-Pierre, à l'échelon local comme à l'échelon national, il est souhaitable qu'un jour une réhabilitation redonne une cohérence architecturale aux bâtiments conventuels.



Le chevet de l'abbatiale Saint-Pierre avant restauration. Le bâtiment contigu (à gauche de la photographie, détruit) s'élevait sur l'emplacement d'une « loge » louée par l'abbaye au moins dès le XIV^e siècle (phot. DR).



Partie de l'ancien cuveau de l'abbaye cloisonné après 1793, corps de bâtiment sud.



Partie de l'ancien réfectoire de l'abbaye cloisonné après 1793, corps de bâtiment sud.



Passage entre la place Saint-Benoît et la place de l'Ancien couvent aménagé sans soin après 1793 et au travers de la galerie du cloître et du corps de bâtiment orientaux. Une partie de la voûte en berceau couvrant le rez-de-chaussée de ce corps de bâtiment est visible.

Remerciements

La Municipalité de Beaumont et les auteurs remercient les personnes qui ont apporté leur concours à la préparation de cet ouvrage.

Bibliographie sélective et principales sources

L'essentiel de cet ouvrage se fonde sur le mémoire de maîtrise soutenu en octobre 2004 par Fabrice Tourette, *Cadres et structures de vie d'une communauté religieuse féminine à la fin du Moyen Âge : l'abbaye Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont (milieu XII^e-milieu XV^e siècle)*, dir. Ludovic Viallet, université de Clermont II, 3 tomes, 404, 325 et 258 p.

Autres études sur l'abbaye de Beaumont – CARDOSO Luis, *La justice « des champs » : Beaumont et Montroueix. Aspects juridiques et sociaux de deux communes de Basse-Auvergne à la fin du XV^e siècle*, Maîtrise, université de Clermont II, 1987. DECORPS Bernard, *Beaumont-lès-Clermont, vers 1200 - vers 1400*, Maîtrise, université de Clermont II, 1972. *Id.*, « Un village fortifié de Limagne au XIV^e siècle : Beaumont-lès-Clermont », *Revue d'Auvergne*, t. 90, n° 4, 1976. FAURE Bernadette, *Une abbaye bénédictine au Moyen Âge : Saint-Pierre de Beaumont, depuis sa fondation jusqu'au XV^e siècle*, Ambert, Migeon, 1950. LAROUZIÈRE-MONTLOSIER Dominique (de), *L'invention romane en Auvergne, de la poutre à la voûte*, notice « Beaumont », éd. Créer, 2003. LE BARRIERE Christian, TOURETTE Fabrice, *Abbaye de Beaumont, Place Saint-Benoît*, Rapport Inrap, 2003. PAGEIX Jacques, « Beaumont, essai d'histoire urbaine », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 684, 1985. *Id.*, « L'orgue de l'abbaye Saint-Pierre de Beaumont », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 96, n° 716, janvier-mars 1993. TOURETTE Fabrice, *Inventaire des sources de l'abbaye féminine Saint-Pierre de Beaumont (XI^e-XVIII^e siècles)*, 2002. VERGNOLLE Eliane, « L'ancienne abbatale Saint-Pierre de Beaumont », *Congrès archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne*, 2000.

Études sur le monachisme – BOUTTIER Michel, *Monastères. Des pierres pour la prière*, Paris, Rempart, 2000 (1^{re} éd. : 1984). DUBOIS Jacques (Dom), « Du nombre des moines dans les anciens monastères », *Lettres de Ligugé*, Abbaye de Ligugé, t. 134, 1969. JOHNSON Penelope D., *Equal in monastic profession. Religious women in medieval France*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991. LEMAÎTRE J.-L. (dir.), *Prieurs et prieures dans l'Occident médiéval*, Genève, Droz, 1987. Collectif, *Les Religieuses dans le cloître et dans le monde des origines à nos jours*, actes de colloque, Saint-Étienne, Publication de l'université, 1994. L'HERMITE-LECLERCQ Paulette, *Le monachisme féminin dans la société de son temps. Le monastère de La Celle (XI^e - début du XVI^e siècle)*, Paris, Cujas, 1989. PARISSÉ Michel, *Les nonnes au Moyen Âge*, Le Puy, Bonneton, 1983. *Id.* (dir.), *Les Religieuses en France au XIII^e siècle*, actes de colloque, Nancy, Presses universitaires, 1989. SCHMITZ Philibert (Dom), *Histoire de l'Ordre de saint Benoît*, t. 7, *Les moniales*, Namur, Éd. de Maredsous, 1956.

Principales sources – *Archives Départementales du Puy-de-Dôme* : principalement le fonds de l'abbaye de Beaumont, 50 H 1 à 50 H 76, ainsi que 1 E 01, 5 E 38 63, 1 G 10/56, 1 G 26, 1 G 26/322, 1 G 43, 1 G 1277, 1 G 1288, 1 G 1301, 1 G 1303, 1 G 1312, 1 G 1379, 1 G 1422, 1 G 1429, 1 G 1543, 1 G 1547, 3 G Arm. 2 Sac A, 3 G Arm. 7 Sac A, 4 G 204, 4 G 533, H 0 25, H 0 104, 1 H 308, 1 H PS, 16 H 178, 21 H 4, 21 H 6, 21 H 7, 22 H 10, 22 H 45, 27 H 19, 31 H 6, 1 J 588, 1 J 1213, 1 Q 1952, 1 Q 1994 ; *Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand*, Fonds Auvergne, A 10542 1 / A 10589 15-18, Fonds Patrimoine, MS. 818 ; *Bibliothèque nationale de France*, ms. latin 12765, f° 297-302, ms. latin 12691, f° 301-302, ms. latin 9084, C. 26.



**L'abbaye Saint-Pierre de Beaumont (Puy-de-Dôme),
une communauté de religieuses bénédictines du Moyen Âge à 1792**

Dans le bourg ancien de Beaumont subsistent encore une église et des bâtiments qui, du Moyen Âge à 1792, abritèrent une abbaye bénédictine de femmes. Si l'abbatiale Saint-Pierre offre toujours aux visiteurs sa monumentale beauté, il faut en revanche un œil plus aiguisé pour remarquer les vestiges du monastère qui la jouxte au sud. La déshérence partielle de ces édifices paraît refléter l'oubli dans lequel est tombée l'existence de ce qui fut l'un des établissements monastiques de religieuses les plus importants d'Auvergne.

En résumant l'histoire de l'abbaye Saint-Pierre, cet ouvrage offre une découverte d'une institution qui constitua longtemps le cœur de Beaumont.

L'abbaye Saint-Pierre de Beaumont (Puy-de-Dôme), une communauté de religieuses bénédictines du Moyen Âge à 1792

Textes de Fabrice TOURETTE et Christophe LAURENT, avec le concours de Christian LE BARRIERE

Photographies de Fabrice TOURETTE et Christophe LAURENT (sauf mentions contraires) - Maquette : MATIÈRE GRISE - Impression : Imprimerie des Dômes

Édition, diffusion, renseignements : Mairie de Beaumont, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63110 Beaumont, France

04 73 28 88 00 - www.beaumont63.fr - contact@beaumont63.fr

Dépôt légal juin 2006 - Tirage 5 000 exemplaires

ISBN 2-9522833-2-X

Acte public gratuit de la Commune de Beaumont ; cet ouvrage ne peut être vendu.

Beaumont